

LES AFFRONTEMENTS IDENTITAIRES GRASSFIELDS-FANG-BÉTIS ET NORDISTES-SUDISTES À L'AUNE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2018 AU CAMEROUN (CONTESTATION ET REVENDICATION): 2018-2023**DEKANE Emmanuel**Chargé de Recherche
ChercheurCentre National d'Éducation (Cameroun)
Département des Études Politiques et Juridiques
dekaneemmanuel@yahoo.fr**Résumé**

Cet article étudie les affrontements identitaires au lendemain des élections présidentielles de 2018. Il s'agit des affrontements entre les *Grassfields* et *Fang-Béti* relatifs à la contestation des scrutins présidentiels et entre les Nordistes et les Sudistes au sujet des revendications des butins. Diverses sources ont été exploitées pour bâtir l'argumentaire de cette analyse. Rédigé suivant la théorie de conflit, cet article démontre que la permanence d'une composante identitaire à la présidence de la république, l'occupation des postes stratégiques par le même groupe, les discriminations et les promesses fallacieuses faites à une masse électorale enveniment les conflits identitaires postélectoraux.

Mots clés: Election, Identités, Revendication, Contestation, Querelles**Abstract**

This paper examines identity-based clashes that occurred shortly after the 2018 presidential elections. The clashes were between those who hail from the *Grassfields* and the *Fang-Beti* with regard to the disputed presidential elections. Furthermore, it tackles skirmishes between Northerners and Southerners over claims on victory shares. Various sources have been used to substantiate this analysis. This paper has been written based on conflict theory and illustrates that the long stay of an ethnic component at the helm of the presidency of the republic, the holding of strategic positions by the same group, discrimination and false promises made to a large group of voters all contribute to post-electoral identity conflicts.

Keywords: Election, Identity Group, Claim, Disputed Elections, Conflict

Introduction

La pluralité des identités culturelles, régionales et historiques ont de tout temps été à l'origine des replis identitaires au Cameroun (M. Lasseur, F. Gaulme, 2022). Ces replis se traduisent par des conflits qui animent l'actualité politique, économique et socioculturelle. Les lendemains des élections constituent des périodes culminantes de l'effervescence de ces conflits entre les différentes composantes sociologiques du territoire national à l'instar de ceux qui ont prévalu entre les *Grassfields* et *Fang-Béti* et entre les Nordistes et les Sudistes à l'issue des élections présidentielles de 2018 (M. Olivier, 2018, A. Lamissa, 2021).

Ces conflits identitaires post-électorales tirent leur origine (M. Lasseur, F. Gaulme, 2022) de la monopolisation du pouvoir exécutif par un groupe représentant une identité culturelle, de l'occupation des postes stratégiques du gouvernement par les membres de ce groupe, de la discrimination des régions constituant la masse électorale des projets structurants du développement et autres butins liés à ces élections (A. Lamissa, 2021). L'analyse de cette réalité à l'issue des dernières élections présidentielles fait poser la question suivante : comment et pourquoi les élections présidentielles de l'année 2018 au Cameroun ont intensifié les affrontements identitaires d'une part, entre les composantes sociologiques *Fang-béti* et les *Grassfields* et d'autre part, entre les Nordistes et les Sudistes ? Cette problématique est soutenue par l'hypothèse selon laquelle la longévité au pouvoir exécutif d'un groupe ethnique, la priorisation d'un fiel culturel dans l'implémentation des projets de développement, les promesses fallacieuses aux faites électeurs et la violation des textes réglementant octroyant des privilèges à certaines composantes identitaires seraient à l'origine de l'amplification des tensions identitaires entre les groupes des dominants et des dominés.

La théorie des conflits (S. Rui, 2022) est utilisée pour orienter la conduite de cette analyse qui porte sur la défense des intérêts des groupes identitaires rivaux. Elle est renforcée par la théorie de régulation (G. Terssac, 2012) qui postule que les conflits entre les différentes classes, groupes et affinités contribuent aux changements sociaux, politiques et économiques pouvant déboucher sur une révolution. Les presses en ligne, les livres, les articles et les informations diffusées dans les réseaux sont exploités et analysés pour l'élaboration de corpus. Il est question dans ce travail, d'analyser respectivement les tenants et les aboutissants de l'amplification des conflits identitaires entre les *Fang-Béti* et les *Grassfields* et entre Nordistes-Sudistes aux lendemains des élections de 2018.

1. Les conflits entre les *Grassfields* et *Fang-Béti*: des origines aux élections de 2018

Il convient de signaler d'entrée de jeu que les *Grassfields* sont les peuples de la région de l'Ouest du Cameroun. Appelés couramment Bamileké, ce peuple se distingue par sa bravoure, son esprit de débrouillardise, d'entrepreneuriat et sa rigueur dans le monde des affaires (E. Yenshu Vubo, 2009). Les *Fang-béti* quant à eux, sont une communauté constituée des peuples des zones de la forêt équatoriale du Cameroun. Dans son grand ensemble, ce peuple est appelé *Fang-Béti-Bulu* et leur aire culturelle couvre les régions du Centre, du Sud et de quelques espaces dépendant des régions de l'Est (E. Yenshu Vubo, 2009). Les facteurs du rapprochement des composantes ethniques des *Grassfields* et des *Fang-Béti* sont les langues, la culture matrimoniale, les croyances et les rites funéraires. La rencontre entre les deux groupes à la suite des mouvements migratoires a engendré un conflit lié aux replis identitaires qu'il convient de connaître avant d'analyser son instrumentalisation dans le champ politique au lendemain des élections de 2018.

1.1. Les fondements historiques et état de lieux des conflits entre les *Grassfields* et les *Fang-Béti*

Les conflits entre les *Grassfields* et les *Fang-Béti* tirent leur origine des mouvements migratoires entrepris par les populations de l'Ouest (Bamileké) vers les contrées des peuples de la forêt du Sud (les *Béti*). Ces migrations motivées par les conquêtes des espaces propices aux affaires telles que le commerce, l'agriculture, l'élevage, l'agriculture, la débrouillardise ont permis aux *Grassfields* de s'implanter un peu partout chez les *Fang-Béti*. Dans les régions du Centre, du Littoral et du Sud, la forte présence de ces *Grassfields* a fait des autochtones (*Béti* et *Sawa*) des minorités, surtout dans les villes de Douala, Ebolowa et de Yaoundé (M. Lasseur, F. Gaulme, 2022, p. 62). Au fil des ans, ces *Grassfields* ont, grâce à leur sagesse, acquis des vastes terrains chez les *Fang-bétis* et ont investi dans le domaine de l'immobilier au point de réduire les petits fils de leurs vendeurs en des locataires dans leurs fiefs (E. Yenshu Vubo, 2009). Indignés de l'épanouissement des étrangers dans leurs fiefs, les *Fang-Béti* ont procédé à l'adoption d'un comportement réfractaire vis-à-vis des *Grassfields* qu'ils qualifient d'envahisseurs ou de colonisateurs. C'est la principale cause des conflits identitaires entre les *Grassfields* et les *Fang-Béti* (J. F. Owono, 2011, p. 166). L'exploitation de ce principal fondement a entraîné la multiplication des autres causes d'accélération des conflits entre les deux composantes sociologiques, sur les plans politique, économique et social.

Sur le plan politique, les *Grassfields* se disent victimes de la discrimination des *Fang-Béti* qui n'admettent pas leur accession au pouvoir exécutif. Car, selon les *Fang-Béti*, l'équilibre des domaines de prédilections entre eux et leurs adversaires *Fang-Béti* doit se traduire par le maintien du monopole de l'économie par les Bamileké et celui de la politique par les *Béti* (M. Lasseur, F. Gaulme, 2022, p. 50). Cela est corroboré par le fait que les grandes firmes commerciales, les agents de transports, les immeubles, les écoles, les boutiques rencontrés dans les régions du Centre, du Sud et du Littoral sont dans leur grande majorité des propriétés des Bamileké (Observation des faits dans les villes de Yaoundé, Daoula, Bertoua). De l'autre côté, l'exercice prolongé du pouvoir par un *Béti* à la Présidence de la République renforce la détermination des *Fang-Béti* à contester l'accession au pouvoir exécutif des autres groupes identitaires en général et des *Grassfields* en particulier, grâce aux modifications intempestives des textes constitutionnels relatifs au mandat du Président de la République. Dans les réseaux sociaux, des propos attaquant postés par les *Béti* présentent les Bamileké comme des envahisseurs nomades qui ambitionnent étendre leur supériorité hors de leur espace culturel. De leur côté, les *Grassfields* qualifient les *Fang-Béti* de paresseux qui fondent leur éclosion sociale sur la vente des biens laissés par les ascendants, sur la corruption et les fraudes (J. L. Ngoula, 2020).

Sur le plan social, la détermination de chacune de ces groupes à dominer l'autre se lit à travers plusieurs faits. On peut citer, entre autres, la constitution des mouvements revendicateurs par les étudiants Bamileké et des mouvements anti-revendicateurs par les *Béti* (P. Konings, 2002), la soi-disant contestation des *Béti* de l'occupation des postes stratégiques par les Bamileké pour éviter l'épanouissement de ces derniers dans l'appareil gouvernemental, le démantèlement par les *Fang-Béti* des comptoirs et des logements des *Grassfields* en mars et octobre 1992 lors des élections législatives et présidentielles (J. F. Owono, 2011, p. 166) et le saccage de magasins appartenant aux allogènes (Bamoun et Bamileké) à Sangmelima du 9 et 10 octobre 2019 suite à la découverte du corps sans vie d'un jeune dans cette ville (J. L. Ngoula, 2020). Sur le plan religieux, les affrontements identitaires entre les Bamilekés (*Grassfields*) et les *Béti* (*Fang-Béti*) sont observés ainsi en ces termes (P. Touoyem, p. 61):

La nomination de Mgr Gabriel Simo comme Évêque auxiliaire de Douala provoque une levée de bouclier chez des prêtres autochtones qui tourne au délire xénophobe contre toute l'ethnie bamiléké ; dans un mémorandum, ces « hommes de Dieu » dénoncent ce qu'ils appellent la bamilékisation de la hiérarchie de l'église du Cameroun. En 1999, la nomination de Mgr André Wouking, un Bamiléké, comme Archevêque de Yaoundé est également l'occasion d'une résurgence des pulsions xénophobes. Le jour de l'intronisation, l'ethnie Bété au pouvoir ; érige des barricades sur l'axe routier national Bafoussam-Yaoundé, avec l'intention d'empêcher les Bamiléké d'entrer dans la capitale.

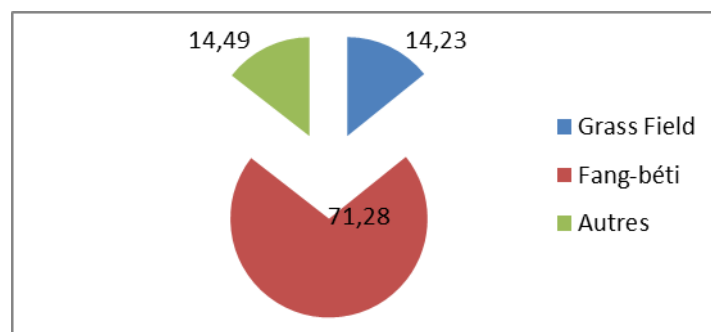
Ces conflits identitaires, nés de l'émigration des Bamiléké vers les terroirs des *Fang-Bété*, sont exacerbés par des contextes politiques comme ceux des élections présidentielles de 2018.

1.2. Les élections présidentielles de 2018 et l'enveniment des conflits *Grassfields-Fang-Bété*

Les candidatures des Camerounais de diverses aires culturelles ont été enregistrées pour les élections présidentielles de 2018. Parmi ces candidatures figure celle des *Fang-Bété* portée par le parti politique intitulé le Rassemblement Démocratique des Peuples Camerounais (RDPC) de Paul Biya et celle des *Grassfields* incarnée par Maurice Kamto, à travers le parti politique dénommé le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC). La laïcité de ces partis ne voile en rien les replis identitaires qu'ils portent au regard des débats médiatisés et des discours haineux diffusés dans les réseaux sociaux avant et après les élections (International Crisis Group, 2020). Au-delà des imprécations échangées par les deux groupes lors de ces débats démocratiques, deux faits majeurs ont traduits les affrontements entre les deux camps. Il s'agit des affrontements suscités par la contestation du retour du *Bété* Paul Biya au pouvoir exécutif par les partisans du MRC présents sur le territoire national et par ceux de la diaspora.

Au niveau national, la contestation du retour au pouvoir d'un *Bété* s'est traduite par l'objection des résultats du scrutin des élections présidentielles 2018. Cette objection est admise par les partis politiques d'opposition en général, et le parti incarnant l'identité des *Grassfields* (MRC) en particulier. Selon les *Grassfields*, c'est grâce aux fraudes que le nombre de voix exprimées pour le candidat *bété* Paul Biya du RDPC (71,28%) a dépassé celles exprimées pour le MRC de Maurice Kamto (14,23%) et le reste des voix pour les autres partis (14,4%) comme exprimé dans la courbe suivantes (M. Olivier, 2018) :

Figure 1 : Courbe matérialisant les pourcentages de réussite des partis en conflits (*Grassfields* et *Fang-Bété*) et les autres partis.



Source : M. Olivier, 2018.

Selon J. Kouagheu (2018), ces fraudes ont consisté en ces termes: « les bourrages d'urnes, les falsifications de procès-verbaux, les achats de voix, l'absence de bulletins au nom de certains candidats dans les bureaux de vote, (...) l'utilisation d'encre indélébile ». Ce constat de fraude reste cependant controversé. Il traduit d'une part une méthode subtile par laquelle les *Grassfields* font usage de l'intelligence pour distraire les *Béti* afin d'acquérir le pouvoir. D'autre part, ce constat trouve sa crédibilité dans l'implication des membres de gouvernement, adeptes du RDPC, dans la procédure électorale et dans le règlement des contentieux post-électorales. Les qualités attendues des acteurs électoraux à savoir la transparence, la neutralité, l'impartialité, la célérité et la probité restent critiques en raison de l'appartenance de ces autorités au parti RDPC du *béti* Biya (É.-A. Gatsi Tazo, 2019). Tous ces faits ont concouru à la contestation des résultats par des actions diverses.

La première contestation du retour du *Béti* à la Présidence s'est faite par voie judiciaire et a consisté en la saisine de la juridiction compétente par le parti des *Grassfields* (MRC). L'objectif visé par cette saisine est de dénoncer ces présumées fraudes électorales et de solliciter que la justice soit rendue. Le procès relatif à cette plainte s'est soldé par la victoire du parti des *Béti*, au grand dam des *Grassfields* (M. Olivier, 2018). Les *Grassfields* ont imputé la perte de ce procès à l'accointance des juges électoraux avec le RDPC, parti des *Béti* et à la redevance qu'ont ces juges à celui qui les a nommés à leur poste. Il s'agit bel et bien de Paul Biya, candidat sortant de ces élections présidentielles de 2018.

La deuxième action est celle par laquelle Maurice Kamto exigeait au Président Paul Biya le 29 mars 2020 de faire preuve de son existence et de démontrer qu'il assume la direction du combat contre le COVID 19. Le silence du Président face à cette sollicitation a poussé le Président du RMC à demander au Président de l'Assemblée nationale de saisir le Conseil constitutionnel pour déclarer une vacance du pouvoir (International Crisis Group, 2020). Est-ce pour réclamer le poste du Président qu'il a déclaré avoir remporté à la suite des élections présidentielles de 2018? L'espoir des *Grassfields* relatif à cette requête s'est évanoui à la suite de la réapparition le 16 avril 2020 du Président Biya lors d'une concertation avec l'ambassadeur de France (International Crisis Group, 2020).

La troisième action est exprimée par la collecte 100 000 euros par Maurice Kamto chez les Camerounais de la diaspora à la suite de la création de Survie Cameroon Survival Initiative (SCSI) pour la lutte contre la pandémie (International Crisis Group, 2020). Cette initiative est perçue par certains membres du gouvernement comme une concurrence lancée par les *Grassfields* à travers le MRC aux *Béti*, incarné par le RDPC de Biya. Elle traduit la détermination d'une subtile revendication de la victoire du MRC aux élections de 2018 et par ailleurs, l'accomplissement des prérogatives du Président auto-proclamé vainqueur (J. L. Ngoula, 2020).

La quatrième action de contestation entreprise par les *Grassfields* et les acolytes de leur parti a consisté en des marches dites pacifiques dans les villes de Douala, Yaoundé et Bafoussam avec pour mot d'ordre « non au hold up électoral » (F. Foute, 2019). L'objectif de cette manifestation est de boycotter les élections régionales en cours et de provoquer le départ du *Béti* Paul Biya de la Présidence (International Crisis Group, 2020). En guise de riposte, le gouvernement a mobilisé les forces de l'ordre et de sécurité pour arrêter ces manifestants et les drainer dans les maisons d'arrêts (F. Foute, 2019). L'action du gouvernement étant confondue à celle du RDPC, et celle du RDPC étant confondue à celle des *Béti*, les *Grassfields* ont trouvé en l'arrestation des manifestants une stratégie de leur musèlement par les *Fang-béti*. Ces attaques et contre-

attaques qui traduisent les conflits entre Bamiléké et Bété au sein du territoire national sont en adéquation avec les actions manifestées par la diaspora camerounaise en occident.

La riposte de la diaspora camerounaise contre le retour du *Bété* Paul Biya à la Présidence s'est traduite par la constitution d'un mouvement anti RDPC dénommé Brigade Anti-Sardinards (BAS) (C. Happi, 2020). L'appellation Anti-Sardinards est inspirée des sandwiches aux sardines distribuées aux partisans du RDPC lors des meetings en vue de galvaniser les votants à élire le parti des *Bété* et à chanter sans cesse la pérennisation de ce parti au pouvoir. L'objectif des Anti-Sardinards est d'accélérer la libération de la Présidence par le *Bété* Paul Biya afin de favoriser la montée du *Grassfield* Maurice Kamto à la magistrature suprême (J.-C. Ongagna, 2019). Sous les auspices des responsables des Associations camerounaises de la diaspora à l'instar d'Emmanuel Kemta, Brice Nitcheu, Waffo Wanto et Mado Sawana plusieurs ripostes contre le retour du *Bété* Paul Biya au pouvoir ont été faites¹.

D'abord, on a assisté au boycott des artistes qui promeuvent la pérennisation d'un Bété à la Présidence. Il s'agit principalement des musiciens qui ont presté au concert dédié à l'apport de la motion de soutien au candidat Bété Paul Biya. Ce concert a eu lieu le 06 octobre 2018 au palais de sport à Yaoundé, veille des scrutins présidentiels de 2018 (TV5 Monde). Les membres des Brigades Anti-sardinards ont procédé à l'annulation de tout concert organisé par ces artistes en occident. Entre autres concerts annulés, on peut citer celui de la chanteuse K-Tino prévu le 31 octobre 2018 à Paris, celui de crooner Ben Decca prévu le 02 novembre 2018 à l'espace Noisy-le-Sec à Paris à l'occasion de son 35ème anniversaire de carrière et celui de Coco Argentée prévue le 03 novembre en Allemagne de la même année (M. Ngo Mayag, 2018).

Ensuite, le saccage des représentations diplomatiques du Cameroun en Occident a constitué la deuxième riposte du retour du *Bété* au pouvoir. Le 26 janvier 2019 par exemple, les ambassades du Cameroun à Paris (France) et à Berlin (Allemagne) ont été vandalisées par les Anti-sardinards. Ces derniers ont détruit les symboles de l'État, morcelé les effigies du Président de la République et émietté les passeports et les différents actes d'état civil². En raison de la coïncidence de la date du saccage des ambassades à celle de la marche organisée par les membres du MRC au Cameroun, la communication gouvernementale faite le lendemain indique que les membres des Brigades Anti-sardinard sont les partisans du MRC du *Grassfield* Maurice Kamto³. Malgré le rejet de cette information par les responsables du MRC qui disent méconnaître les Anti-sardinards, la consonance des noms de *Grassfields* contenus dans la plupart des noms des adeptes de ce mouvement conforte avec peu de réserve la position du gouvernement⁴.

Enfin, les prises d'assaut des hôtels où séjourne le Président camerounais en Genève (Suisse) par des Anti-sardinards venus d'Allemagne, de la Belgique, de la France et du Royaume-Uni sont comptées parmi les actions de riposte les plus mémorables contre le retour d'un *Bété* au pouvoir (C. Happy, 2021). Les prises d'assaut de ces Hôtels ont eu respectivement lieu les 25 juin 2019 et du 17 juillet 2021 en Suisse aux abords de l'hôtel Intercontinental (Fotso Fonkam, 2021). L'objectif de ces prises d'assaut était non seulement de s'exprimer mais aussi et davantage de protester la présence du Président *bété* en Suisse voire, de s'en prendre physiquement à lui par « l'opération catcham » qui signifie « attrapez-le » en anglais pidgin (Fotso Fonkam, 2021). Ces

1 <https://www.jeuneafrique.com/mag/883127/politique/cameroun-comment-la-diaspora-prepare-sa-revolution/>.

2 <https://www.lebledparle.com/apres-le-saccage-des-ambassades-du-cameroun-en-occident-paul-biya-nomme-un-nouveau-personnel-militaire/>

3 *ibid.*

4 <https://www.jeuneafrique.com/mag/883127/politique/cameroun-comment-la-diaspora-prepare-sa-revolution/>

Anti-sardinards ont été maîtrisés d'une part, par les gardes présidentiels et d'autre part, par le service de sécurité de l'hôtel qui n'a ménagé aucun effort pour poursuivre juridiquement certains assaillants.

Pour faire face aux Anti-sardinards, un mouvement *béti* contre les *Grassfields* a vu le jour. Il s'agit du groupe dénommé Anti-Tontinards qui s'est affermi dans le contexte d'instabilité politique lié aux élections présidentielles de 2018. Les Anti-tontinards, encore appelés les sardinards ou *Béti*, sont un ensemble de communautés ethniques détentrices du pouvoir au Cameroun. Ils s'opposent aux Tontinards encore appelés Anti-sardinards qui désignent les *Grassfields* ou les Bamiléké, conquérants des pouvoirs (B. Batana, 2019). Le terme Tontinards dérive du mot tontine qui est un moyen par lequel les *Grassfields* fondent leur ascension sociale à travers la création des activités génératrices des revenus. L'objectif visé par les Anti-tontinards est de démentir les informations faites par les Anti-sardinards en donnant des versions contraires qui pourraient réhabiliter la crédibilité des autorités, du régime, des actions, des acteurs et des faits. Leurs actions ont consisté en la publication dans les réseaux sociaux des informations qui remettent en cause certaines récriminations faites par les membres du MRC du *Grassfield* Maurice Kamto. Les diffamations, les haines, imprécations et les querelles ont animé les conflits entre ces deux groupes comme repris dans cet extrait (J. L. Ngoula, 2020) :

Le taux de pénétration d'internet a atteint 30% en janvier 2020 - soit 7,8 millions d'internautes sur une population estimée 26 millions d'habitants – selon un rapport publié par Hootsuite et We Are Social]... [Sur Facebook, Twitter et WhatsApp - les trois principales plateformes numériques prisées par les internautes camerounais - fleurissent de grossières caricatures qui ciblent certaines communautés]... [Deux narratifs, l'un prêtant aux bamiléké des ambitions hégémoniques et l'autre attribuant aux Béti une appétence à la corruption (entendue dans son acception la plus large), s'affrontent sur les réseaux sociaux avec un relief particulier. Ils reflètent le bras de fer permanent qui oppose le Président en exercice, M. Paul Biya, à l'opposant M. Kamto, qui revendique toujours sa victoire depuis la dernière élection d'octobre 2018. Ces catégories de calomnie ne sont pas les seules, des variantes existent, dans lesquels les jeunes Béti et Bamiléké sont respectivement traités de frivoles et sournois. Des préjugés, très largement répandus sur les réseaux sociaux, qui installent un climat de méfiance réciproque entre ressortissants des deux communautés.

Il ressort clairement que les élections présidentielles du 7 octobre 2018 ont accéléré les conflits identitaires entre les *Grassfields* et les *Fang-Béti*. Cette accélération est construite selon l'orientation de la théorie du constructivisme de la compétition ethnique qui, entre autres, postule que le non-contrôle de la mobilisation ethnique dans la vie politique d'un État provoquerait l'extension du conflit (J. B. Mbonabucya, 1998, p. 118). Car, les conflits ethniques se produisent et se gèrent par la fixation des règles régissant la participation politique et l'accès au pouvoir si « les structures de la participation, de l'adhésion et du pouvoir politique sont organisées selon les clivages ethniques » (J. Nagel, cité par J. B. Mbonabucya, p. 118). Au Cameroun, la violation de ces règles justifie par ailleurs l'émergence des conflits identitaires à caractère régional, comme celui qui oppose les Nordistes et les Sudistes.

2. Les querelles entre nordistes et sudistes au sujet des attentes liées à la victoire des élections de 2018

Après les élections présidentielles de 2018, les Nordistes ont pris conscience de la détermination des Sudistes à les duper à travers des promesses fallacieuses faites lors des campagnes en faveur du parti RDPC du Sudiste Biya. La riposte exprimée contre ce comportement aux

lendemain des scrutins de 2018 trouve ses fondements lointains dans les affrontements identitaires entre ces deux groupes au cours de l'histoire dont l'aperçu mérite d'être fait.

2.1. Fondements des conflits identitaires entre Nordistes et Sudistes

Les identités nordistes et sudistes tirent leur origine lointaine de la succession respective des deux Présidents de ces aires à la tête de l'État camerounais. Il s'agit respectivement d'Ahmadou Ahidjo qui est originaire du septentrion et de Paul Biya, originaire de la partie méridionale du pays. Dès l'accession du deuxième Président au pouvoir, une tentative d'un coup d'état imputée aux élites nordistes a eu lieu le 06 avril 1984 (I. Mouiche, 2000). Cette incrimination des élites nordistes, qui jusque-là reste controversée, a créé une inimitié qui déboucha sur un repli identitaire entre les deux groupes. Le nombre considérable des élites politiques du Nord et des militaires tués, reclus ou expatriés du territoire national à la suite de cette tentative d'un coup d'état en a rajouté à plusieurs autres faits vexatoires pour construire l'identité dite « nordistes » par opposition à celle « sudistes » (E. Yenshu Vubo, 2009). Depuis ce temps, les actes visant à affermir la prépondérance de l'identité dite dominante et ceux visant à réhabiliter l'identité dite lésée, n'ont jamais cessé d'animer les relations entre les camps. Des actes offensifs, défensifs et des discours haineux constituent les armes des affrontements entre ces deux identités.

Au rang des actes offensifs, on peut évoquer la propagation des propos selon lesquels les élites sudistes cherchent à pérenniser la prépondérance de leur autorité sous le régime Biya, en favorisant leurs fils en ce qui concerne l'entrée dans les grandes écoles et l'occupation des postes stratégiques au sein du gouvernement et des entreprises publiques et parapubliques (G. Amougou, 2017). L'analyse de ce fait justifie la crainte de ces élites sudistes, de vivre une conspiration des élites septentrionales visant à reconquérir la Présidence du pays au cas où ces derniers occupent des postes stratégiques, pour bénéficier des privilèges qui étaient les leurs à l'époque d'Ahmadou Ahidjo (I. Mouiche, 2000). Des accusations non-fondées sont par moments adressées à ces Nordistes en vue de les distraire pour qu'ils ne revendiquent quoique ce soit.

En guise d'exemple, dès le début des exactions de la secte Boko Haram au Cameroun, certaines élites gouvernementales de la partie Sud du pays ont formulé plusieurs accusations contre certaines élites du septentrion (M.-E. Pommerolle, 2015, p. 165). Pour ces Sudistes, les exactions de Boko Haram résultent d'une complicité entre les jeunes et les élites du septentrion indiquées. Ces exactions expriment d'une part, la protestation contre l'emprisonnement de certaines élites du Nord à l'instar de l'ex-ministre de l'Administration Territoriale qu'est Marafa Hamidou Yaya et de l'ex-Président de la Fecafoot en la personne de Iya Mohammed (M.-E. Pommerolle, 2015, p. 170). D'autre part, elle traduit la riposte contre la faible représentation des élites du Nord dans le gouvernement et l'occupation des postes ministériels et administratifs de faible considération, contrairement à ceux de grande envergure réservée aux élites de la partie méridionale du pays (E. Dekane, 2022).

2.2. L'enveniment du conflit Nordistes-Sudistes à la suite des élections de 2018

Sachant que les chefs d'accusation formulés par les sudistes contribuent à les distraire, les jeunes nordistes ont posé les nouvelles bases de leur défense identitaire. Pour eux, les élites gouvernementales du Nord-Cameroun ne jouent aucun rôle dans la défense des intérêts du septentrion (A. Lamissa, 2021). Elles sont « douces comme des agneaux, ne réclament rien, ne critiquent rien et ne travaillent que pour la pérennisation de leur personnalité aux postes qu'elles occupent au sein du gouvernement » (A. Lamissa, 2021) et l'aménagement des bons avenir à leurs fils et filles dans l'appareil gouvernemental.

Pour combler les lacunes de ces élites laxistes, un forum dénommé « 10 millions de Nordistes » a été créé et puis officialisé le 27 juin 2020 grâce à une publication postée sur Facebook (F. Foute, 2020). Ce forum se veut un mouvement apolitique dont l'objectif est de défendre et promouvoir les intérêts des régions septentrionales dans un esprit républicain. L'initiateur de ce forum, le journaliste Guibai Gatama, fonde ses récriminations sur la masse électorale des trois régions septentrionales qui est de 10 millions lors des élections présidentielles de 2018, ce qui représente plus d'un tiers de l'électorat national, soit 2,5 millions sur 7 millions (F. Foute, 2020). Par son slogan intitulé « Notre voix compte, ensemble nous sommes forts », le mouvement entend interpeler le gouvernement en général et les élites politiques sudistes en particulier, à impérativement prendre en compte des projets de développement des régions du Nord, pour éviter la rupture du pacte électoral qui lie le parti au pouvoir et les populations de ces régions septentrionales dites lésées. C'est dans ce sens qu'il est relevé que :

Comment comprendre que dès lors qu'il faille gagner les élections, tout le monde se tourne du côté du Grand-Nord, mais quand il s'agit des projets de développement, des concours administratifs, des recrutements dans les grandes institutions parapubliques on parle du Nord-Cameroun en dernière position. Est-ce normal tout cela ? Et puis, on trouve des raisons fallacieuses pour justifier la bêtise, comme on a voulu le faire avec le concours de l'ENAM récemment. Sommes-nous en République ou en République « ethnicisée », « régionalisée » où certains ont droit à plus de faveurs, de privilèges que d'autres ? (A. Lamissa, 2021).

L'inadéquation entre la masse électorale, les faibles récompenses liées aux projets de développement et le non-respect des textes règlementant les quotas liés aux concours a fait l'objet de plusieurs récriminations chez les adeptes du mouvement « 10 millions des Nordistes ». De prime à bord, le non-respect des textes juridiques allouant un pourcentage de 30% aux candidats des régions septentrionales a été exploité par l'initiateur du mouvement pour attirer l'attention des Nordistes sur les injustices et donc, les gagner à la cause de mouvement (F. Foute, 2020). Ce non-respect a été dévoilé d'abord par l'interpellation du ministre de la Fonction et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) sur le constat selon lequel, seuls 17,9% représentent le taux des candidats originaires des 3 régions septentrionales admis en 2020 au concours d'entrée à l'École Supérieure d'Administration et de la Magistrature (ENAM), au lieu de 30% prévu par l'Arrêté de 1992 (F. Foute, 2020). Ensuite le mouvement a attiré l'attention des populations du Nord-Cameroun et du Gouvernement sur le fait qu'en 2020, sur 20 projets de développement ayant bénéficié de l'appui du gouvernement, un seul est sélectionné pour l'ensemble du grand-Nord (F. Foute, 2020). Enfin, il a été déploré par les partisans de ce mouvement que, seuls 19% des candidats des régions septentrionales sont maintenus dans le cadre de l'opération spéciale de recrutement de 2000 titulaires des Doctorats/PhD dans les universités d'État en 2020 (A. Lamissa, 2021). Ces pourcentages sont, selon les adeptes du mouvement « 10 millions des Nordistes », en déséquilibre avec les règles juridiques établies, avec la superficie du territoire, la densité de la population du Nord-Cameroun, la masse électorale et surtout avec l'éthique qui voudrait qu'on tienne compte du fait que les Nordistes constituent les minorités dans certains corps professionnels à l'instar de celui d'enseignants des universités (A. Lamissa, 2021).

Pour contrer ces revendications du mouvement « 10 millions des Nordistes », les élites du Sud ont controversé les récriminations présentées par des réponses qu'ils ont véhiculées à travers les médias, pour renforcer leur repli identitaire. Ces réponses dites exaspérantes par les penseurs du mouvement ont reçu la bénédiction des certaines élites politiques du Nord-Cameroun qui, craignant de perdre les privilèges que leur offre le régime en place, s'acharment contre toute

révolution entreprise par des groupuscules autres que ceux dont ils sont leaders. Relativement au pourcentage alloué aux Nordistes pour le concours d'entrée à l'École Supérieure d'Administration et de la Magistrature (ENAM) en 2020, le Ministre de Fonction Publique a, en guise de réponse, fait comprendre que le pourcentage des Nordistes admis est 28% au lieu de 17% présenté par « le mouvement dix millions des Nordistes ». Le déficit de 2% résulte de la non-satisfaction des notes requises par les candidats originaires du septentrion conformément à l'article 60 du décret du 13 septembre 2000 fixant le régime général des concours administratifs qui dispose : « en aucun cas, l'application des quotas (...) ne dispense les candidats de l'obtention des moyennes de notes fixées aux articles 53 et 54 du présent décret » (C. Happi, 2020). Ce propos, instrumentalisé dans les réseaux sociaux, laissent croire que les Nordistes sont des cancre qui sont incapables d'obtenir de bonnes notes aux concours, contrairement aux Sudistes qui se démarquent par leur intelligence. Pour renchérir ces propos, une journaliste martèle que (F. Bihina, 2020):

On pourrait se demander si les quotas permettent la promotion et l'émergence d'une jeunesse performante, compétente et méritante... Comment expliquer à un jeune compatriote qu'il ne peut pas être admis dans l'une de ces prestigieuses institutions avec un 18 de moyenne face à son camarade d'une autre région, allègrement admis à l'entrée avec moins de la moitié de cette moyenne. Difficile de justifier l'iniquité, l'injustice et l'inégalité en République, quand les règles sont fixées à l'avance.

Ces propos dits commandités par les Sudistes ont animé les querelles identitaires tenues par des messages épistolaires diffusées dans les réseaux sociaux. Pour les adeptes du mouvement 10 millions des Nordistes, dire que les candidats sudistes sont capables d'obtenir 18 de moyenne tandis que les Nordistes n'arrivent pas à en obtenir la moitié fait poser par essence plusieurs problèmes. Il s'agit entre autres, du problème d'inégalité des chances caractérisée par le fait que le système éducatif soit plus développé au Sud qu'au Nord (P. Panya, 2016) et du problème du stéréotype que les Sudistes se font de l'intelligence des Nordistes. S'il était même vrai que les Nordistes sont moins intelligents ou incapables d'obtenir de bonnes moyennes, ce fait reste d'abord imputable à la concentration des infrastructures d'enseignement supérieur dans la partie sud du pays pendant une bonne période, ensuite à la raréfaction des infrastructures d'enseignement primaire et secondaire dans certaines zones du Nord-Cameroun jusqu'à nos jours et enfin, à la concentration de la main d'œuvre qualifiée dans la partie méridionale du pays (P. Panya, 2016).

Réagissant aux propos qualifiés injurieux, les élites intellectuelles du Nord ont procédé d'abord à remettre en cause la compétence de la journaliste. Dans les réseaux sociaux, ces élites lui ont rappelé qu'elle est une Sudiste qui a souffert d'une incompétence qui n'a jamais été vue ailleurs. Cette incompétence s'est traduite par la présentation au journal du lundi 15 mai 2017, d'une fausse composition du nouveau gouvernement français, sans vérification des faits (A. Djaleu, 2020). Le non-respect de la déontologie liée à la profession du journalisme qui requiert la réserve, la vérification des sources et la prudence constituent la grille d'analyse des qualités des 18 de moyenne qu'elle et ses autres confrères sudistes disent obtenir aussi bien à l'entrée qu'à la sortie des écoles.

Pour exprimer leur repli identitaire, les élites intellectuelles du Nord-Cameroun, partisans du mouvement 10 millions des Nordistes, ont à leur tour, présenté des Nordistes qui se sont démarqués par de bons résultats aux postes ministériels occupés, par opposition à ceux de leurs prédécesseurs Sudistes. Ils ont cité entre autres le Ministre de la santé, l'ex-ministre des finances ou encore l'actuel ministre de l'Aménagement du Territoire (A. Djaleu, 2020). Toutefois, ces

arguments avancés par les Nordistes et les Sudistes ne militent que pour la défense des replis identitaires car, l'intelligence et la compétence ne sauraient être l'apanage des populations d'un point cardinal, le bon sens étant la chose du monde la mieux partagée (R. Descartes, p. 46).

Les atouts et acquis d'un point cardinal ou d'un environnement, à l'instar des infrastructures existantes, peuvent en revanche contribuer à l'affermissement de l'intelligence et donc, à la compétence. Il est question que ces atouts soient répartis de façon proportionnelle sur toute l'étendue du territoire, pour offrir les mêmes chances à tous les Camerounais qu'ils soient du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest. La concentration de ces infrastructures pendant des décennies dans les seules régions du Sud a constitué la base des plaidoyers des Nordistes (P. Panya, 2016). Pour amener tous les Nordistes à comprendre que ce fait a contribué substantiellement à leur domination, une intimidation est lancée aux Sudistes en ces termes : « Quand le Nord se réveillera, le Cameroun tremblera et se pliera » (A. Djaleu, 2020). Toutefois, ce mouvement a été vite banni par le gouvernement. Pour certaines élites du Nord, ce bannissement est le bienvenu pour éviter que les populations du Nord se soulèvent contre le régime en place, en exploitant les frustrations et les revendications relatives aux demandes sociales non satisfaites. Mais cela ne voilerait-il pas la crainte pour ces élites, de perdre les avantages que leurs offre le régime en place? Il s'agit, entre autres, de la facilité qu'elles ont de faire entrer leurs enfants dans les grandes écoles et de les faire occuper des postes nobles dans le gouvernement.

Conclusion

Il était question d'analyser le rôle des élections présidentielles de 2018 dans l'accélération des conflits identitaires d'une part, entre les *Grassfields* et les *Fang-Béti*, et d'autre part, entre les Nordistes et les Sudistes. Tout part de l'hypothèse selon laquelle les conflits identitaires postélectorales sont imputables à la longévité d'un groupe ethnique au pouvoir exécutif pendant 42 ans, à la non-rotation au poste du Président de la République entre les communautés ethniques, régionales ou culturelles depuis 1982, à l'occupation des postes stratégiques du gouvernement par les *Béti*, à la faible récompense des régions constituant la masse électorale et à leurs discriminations des projets de développement structurant. Après une présentation des fondements et de quelques manifestations des affrontements entre les communautés des aires culturelles indiquées, l'analyse d'enchevêtrement des faits, des acteurs et actions au cours de l'histoire confirme cette hypothèse énoncée. Il ressort clairement que les élections présidentielles de 2018 ont intensifié les conflits entre les *Grassfields* et *Fang-Béti* en ce sens que les partisans du MRC du *Grassfields* Maurice Kamto en général et les adeptes de la brigade Anti-sardinards en particulier n'ont ménagé aucun effort pour contester le retour du *Béti* Paul Biya au pouvoir exécutif. Leurs manifestations s'expliquent par leur volonté de voir une alternance entre les différentes aires culturelles, à la Présidence de la République en commençant par les *Grassfields* qui, jusque-là, n'ont jamais eu accès au poste du Président de la République. Pour leur part, les nordistes expriment leurs ras-le-bol contre les récompenses négligeables, les promesses fallacieuses et les discriminations dont ils ont toujours été victimes après leur vote massif en faveur du parti au pouvoir. Pour mettre un terme à ces affrontements identitaires, l'insertion des modalités d'alternance par affinité régionale ou culturelle dans le texte juridique réglementant l'accession au pouvoir exécutif et l'implémentation impartiale de mesures de la décentralisation dans toutes les régions sont des nécessités impérieuses.

Références bibliographiques

AMOUGOU Gérard, 2017, « Émergence du sujet-entrepreneur au Cameroun. L'engagement entrepreneurial saisi par la réappropriation subjective d'expériences socio-biographiques », Thèse de Doctorat en Socio-anthropologie, Université de Liège

BEN BATANA, 2019, « Beti-sardinards, Bamileke-tontinards : le tribalisme refait surface au Cameroun: Cameroon », Camer.be, <https://www.camer.be/mobile/74298/24:21/cameroon-beti-sardinards-bamileke-tontinards-le-tribalisme-refait-surface-au-cameroun.html>, consultation du 5 février 2023.

BIHINA Fred, 2020, «Cameroun - Équilibre régional/Adèle Mballa (journaliste à la CRTV): On pourrait se demander si les quotas permettent la promotion et l'émergence d'une jeunesse performante, compétente et méritante», Cameroon-Info.Net, <https://www.cameroon-info.net/article/cameroun-equilibre-regionaladele-mballa-journaliste-a-la-crtv-on-pourrait-se-demander-si-les-386007.html>, consultation du 20 janvier 2023.

DJALEU Armand, 2020, «Un enseignant de l'université de Maroua à Adèle Mballa : quand le Nord-Cameroun se réveillera, le Cameroun tremblera et se pliera», Actu Cameroun, <https://actucameroun.com/2020/10/21/un-enseignant-de-luniversite-de-maroua-a-adele-mballa-quand-le-nord-cameroun-se-reveillera-le-cameroun-tremblera-et-se-pliera/>, Consultation du 18 janvier 2023.

DEKANE Emmanuel, "Transitional Justice in Cameroon: A Necessity, An Effort, Many Challenges," SSRG International Journal of Humanities and Social Science, vol. 9, no. 4, pp. 58-67, 2022. Crossref, <https://doi.org/10.14445/23942703/IJHSS-V9I4P109>

DESCARTES René, 1637, *Discours de la méthode, Édition électronique (ePub) v.: 1,0, Les Échos du Maquis*, 2011.

FOUTE Franc, 2020, « Pour le gouvernement camerounais, la plateforme créée par le journaliste Guibai Gatama pour défendre les intérêts des régions septentrionales du pays n'a fait l'objet d'aucune déclaration et va à l'encontre de la Constitution ». jeuneafrique.com, publication du 19 novembre 2020 à 14:25, mise à jour du 19 novembre 2020 à 16:08, <https://www.jeuneafrique.com/1076449/politique/cameroun-le-mouvement-10-millions-de-nordistes-declare-illegal/>, consultation du 02 mars 2023.

FOUTE Franc, 2019, « Cameroun : 300 militants du MRC en garde à vue après des interpellations en masse », jeuneAfrique, publication du 03 juin 2019 à 09 heures 55, <https://www.jeuneafrique.com/783413/politique/cameroun-300-militants-du-mrc-en-garde-a-vue-apres-des-interpellations-de-masse/>, consultation du 7 mars 2023.

FOTSO FONKAM, 2021, « Cameroun : la B.A.S. peut-elle vraiment « capturer » Paul Biya ? », Afroca Blogging, publication du 30 juillet 2021. <https://blogging.africa/fr/democratie/cameroun-la-b-a-s-peut-elle-vraiment-capturer-paul-biya/>, consultation du 30 mars 2023.

GATSI TAZO Éric-Adol., 2019, «Heurs et malheurs du contentieux électoral en Afrique : étude comparée du droit électoral processuel africain », Les Cahiers de droit, 60(4), 937-990. <https://doi.org/10.7202/1066347ar>.

HAPPY Christian, 2021, « Séjour de Paul Biya à Genève : la Brigade anti-sardinard organise une manifestation le samedi 17 juillet aux abords de l'hôtel Intercontinental », *Actu Cameroun*, publication 13 juillet 2021. <https://actucameroun.com/2021/07/13/sejour-de-paul-biya-a-geneve-la-brigade-anti-sardinard-organise-une-manifestation-le-samedi-17-juillet-aux-abords-de-lhotel-intercontinental/> consultation du 28 mars 2023.

KOUAGHEU Josiane, 2018, «Présidentielle au Cameroun : plusieurs partis d'opposition dénoncent des « fraudes», *Le Monde Afrique*, Publié le 09 octobre 2018 à 14h01, mis à jour le 09 octobre 2018 à 14h05, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/09/presidentielle-au-cameroun-plusieurs-partis-d-opposition-denoncent-des-fraudes_5366853_3212.html , consultation du 24 mars 2023.

Lebledparle.com, CWT, 2019, «Après le saccage des Ambassades du Cameroun en occident, Paul Biya nomme un nouveau personnel militaire », publication du 8 mars 2019, 9h08. <https://www.lebledparle.com/apres-le-saccage-des-ambassades-du-cameroun-en-occident-paul-biya-nomme-un-nouveau-personnel-militaire/> consultation du 14 février 2023

MATHIEU Olivier, 2018, « Cameroun : Paul Biya officiellement réélu pour un septième mandat, avec 71,28% des voix », *jeuneafrique.com*, publication du 22 octobre 2018 à 16:17, <https://www.jeuneafrique.com/648841/politique/cameroun-paul-biya-officiellement-reelu-pour-un-septieme-mandat-avec-7128-des-voix/>, consultation du 25 mars 2023

MBONABUCYA Jean Baptiste, 1998, « En perspective de l'analyse du conflit des Rwandais », Mémoire de Licence en Sociologie, Université de Genève.

Mouiche Ibrahim, 2000, « Ethnicité et Multipartisme au Nord-Cameroun », *African Journal of Political Science*, Vol. 5 No. 1 (2000), pp. 46-91.

NGOULA Joseph Léa, 2020, « Cameroun : le péril de la fracture identitaire », Observatoire Pharos, publication du 12 mai 2020, <https://www.observatoirepharos.com/pays/cameroun/cameroun-le-peril-de-la-fracture-identitaire/>

NGO MAYAG Monique, 2018, « Non, le concert de K-Tino en France n'a pas –encore- été annulé », *stopblablacm* <https://www.stopblablacm/culture-et-societe/3110-2210-non-lam.coe-concert-de-k-tino-en-france-n-a-pas-encore-ete-annule>, consultation du 30 mars 2023.

ONGAGNA Jean-Christophe, 2019 (26 Juin), «Cameroun : Genève : la bas s'attaque à Paul Biya: Cameroon», *Mutations*, publié le 26 juin 2019 10:46:00. <https://www.camer.be/75549/6:1/cameroun-geneve-la-bas-sattaque-a-paul-biya-cameroon.html>, consultation du 20 février 2023

POMMEROLLE, Marie-Emmanuelle, 2015, « Les violences dans l'extrême-nord du Cameroun : le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques », *Karthala, Politique africaine* 2015/2 n° 138, p. 163 -177.

PANYA Padama, 2016, «Évolution de la carte scolaire du secondaire au Nord-Cameroun : 1948-2010», Thèse de Doctorat en histoire, Université de Maroua/Cameroun.

TERSSAC Gilbert, 2012, «Théorie de régulation sociale : repères introductifs», *Interventions Économique*, 45/2012, Hors Thème, p. 1-18.

TV5 Monde, 2018, « Cameroun: quel est ce mouvement de la diaspora qui boycotte les artistes soutenant Paul Biya ? », publication du 12 novembre 2018, mise à jour du 24 décembre 2021 à 12 heures 32 minutes. <https://information.tv5monde.com/afrique/cameroun-quel-est-ce-mouvement-de-la-diaspora-qui-boycotte-les-artistes-soutenant-paul-biya> , consultation du 30 mars 2023.

RUI Sandrine, 2022, « Conflit », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », 2^e édition, p. 54.

TOUOYEM Pascale. (2014). *Dynamiques de l'ethnicité en Afrique: Éléments pour une théorie de l'État multinational*. Tilburg University.

YENSHU VUBO Emmanuel, 2009, «Discours asymétrique et dissymétrie dans les relations intercommunautaires au Cameroun», *Presses universitaires de Franche-Comté*, p. 145-165.